

CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA PREVENTION DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DU CHER

Grille de notation – Appel à projet PREVENTION EN EHPAD 2019

Cette grille permet d'évaluer un projet en fonction du respect de critères définis. Ces critères sont évalués **sur une échelle de 0 à 2, 0 correspondant à un niveau d'explication faible, 2 la plus haute.**

- Porteur du projet :			
- Action(s) :			
- Thématique(s) :			
- Nombre d'actions :			
- Nombre de séances :			
- Budget prévisionnel :			
- Budget par action :			
1. Éligibilité du projet : Le projet s'inscrit dans le cadre de la Conférence des financeurs			
1.1	Dossier réceptionné dans le délai imparti	oui	non
1.2	Personnes résidant en EHPAD	oui	non
1.3	Inscription dans les thématiques	oui	non
1.4	Gratuité des actions	oui	non
1.5	Budget prévisionnel détaillé par action	oui	non
1.6	Complétude du dossier	oui	non
2. Critères relatifs à la stratégie et pertinence du projet		0	1
2.1	Le projet répond à un besoin clairement identifié et exposé dans le dossier	Besoin non identifié et non motivé	Besoin identifié et non motivé
2.2	Les objectifs du projet sont clairement définis	Non	Détail des objectifs et thématiques incomplet
2.3	Le projet répond à un objectif d'ouverture vers l'extérieur	Non	Partiellement
2.4	Le projet répond à un objectif de coopération inter établissements	Non	Partiellement
2.5	Les modalités de sélection des participants	Modalités non identifiées	Modalités identifiées et peu pertinentes
3. Critères relatifs à la faisabilité du projet		0	1
3.1	Le type de projet/ nature des actions est cohérent par rapport aux objectifs et au public cible	Non	Partiellement
3.2	Le calendrier de réalisation respecte le cahier des charges	Non	Respecte partiellement le cahier des charges
3.3	La durée du projet est cohérente au regard des objectifs et du public cible	La durée n'est pas adaptée	La durée est partiellement adaptée

3.4	Le projet associe des partenaires locaux pour sa mise en œuvre	Aucun partenariat	Les partenaires intégrés sont jugés non pertinents/suffisants	Le projet intègre des partenaires pertinents
3.5	Une communication est prévue à destination des familles, de l'extérieur pour valoriser les actions menées	Non	Détail sur la communication vers l'extérieur incomplet	Oui
4. Critères relatifs à la performance du projet				
4.1	L'organisation et la méthodologie globale du projet	Organisation non identifiée et non motivée	Organisation identifiée et non motivée	Organisation identifiée et motivée
4.2	L'adéquation des moyens humains / intervenants mobilisés en volume et en compétence	Non	Partiellement	Oui
4.3	Le projet dispose de moyens matériels adéquats	Les moyens matériels ne sont pas adaptés	Les moyens matériels sont peu adaptés	Les moyens matériels sont adaptés
4.4	Les moyens de communication de l'action	Aucune description de moyens de communication	Moyens de communication peu définis ou décrits	Moyens de communication clairement décrits
4.5	L'expérience de la structure en matière d'actions de prévention	Action jamais menée au préalable	Action peu menée au préalable	Action souvent menée au préalable
5. Qualité et pertinence des modes d'évaluation				
5.1	Le projet dispose de moyens d'évaluation adéquats	Les moyens d'évaluation ne sont pas adaptés	Les moyens d'évaluation sont peu adaptés	Les moyens d'évaluation sont adaptés
5.2	Les modalités de suivi des participants	Aucune description	Description partielle	Moyens clairement décrits
5.3	Le caractère innovant du projet	Non	/	Oui
6. Cohérence du budget du projet				
6.1	Budget total			
6.2	Budget par bénéficiaire			